ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 66980

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur la neutralité des réseaux et des plateformes. Dans l'étude annuelle 2014 du Conseil d'État sur le numérique et les droits fondamentaux publiée en septembre 2014, il est proposé de consacrer le principe de neutralité des opérateurs de communications électroniques dans les termes votés par le Parlement européen le 3 avril 2014. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Charles-Ange Ginesy
Circonscription : Alpes-Maritimes (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 66980
Rubrique : Informatique
Ministère interrogé : Numérique
Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 octobre 2014, page 8752
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)